

Pipe-line du Nord

Je suis heureux que le député de Saskatoon-Biggar ait plus de bon sens que le député du Yukon. Si je le comprends bien, il affirme qu'aucun libéral n'y sera élu pour des années à venir à cause de ce genre de mesure législative. C'est ce genre de loi stupide qui nuit au parti ministériel et rend les gens cyniques à l'endroit du gouvernement fédéral. J'aimerais bien que le député de Saskatoon-Biggar argumente contre la position adoptée par le député du Yukon qui lui, défend le gouvernement.

La deuxième partie de la motion du député de Sault-Sainte-Marie vise à assurer que le gouvernement fédéral ne sera pas tenu d'aider le pipe-line financièrement si plus tard il faut plus d'argent pour en terminer la construction. Le député du Yukon a signalé que la Chambre n'est saisie d'aucun projet de loi prévoyant que le gouvernement fédéral doive le faire, que le bill dont nous sommes saisis ne mentionne rien au sujet d'un supplément de capitaux, ne parle pas d'obligations financières, et que tout ira bien. J'ai déjà entendu cet argument à maintes reprises. Les ingénieurs et les économistes disent qu'un projet coûtera tant, et finalement, il en coûte beaucoup plus. Je songe à de nombreux projets du genre financés à même les fonds publics, par exemple, Expo 67, les Jeux olympiques et le Centre national des arts dont le coût a été beaucoup plus élevé. Dans le secteur privé aussi, de nombreux projets coûtent en fin de compte beaucoup plus cher que ne l'avaient prévu à l'origine les architectes et les économistes.

Par le biais de cette motion, nous disons que si les coûts devaient excéder les prévisions, le gouvernement du Canada, au nom des citoyens du Canada, ne devrait pas avoir à en assumer la responsabilité. On pourrait légiférer très facilement là-dessus avant d'adopter cette mesure. Tout ce que nous voulons obtenir du gouvernement actuel et de la Chambre, c'est l'assurance que dans cinq ou dix ans, ou dans autant d'années qu'il faudra pour construire le pipe-line, les contribuables canadiens ne devront pas assumer le déficit.

Si le coût du pipe-line devait dépasser les prévisions de 2 ou 3 milliards, alors la Chambre pourrait être saisie d'un bill réclamant que le gouvernement subventionne le pipe-line. Je me rappelle que le gouvernement est déjà revenu sur sa parole à de nombreuses reprises. Le député du Yukon a maintenant adopté la même mentalité que le député de Crowfoot il y a un an, alors qu'il était prêt à tout pardonner aux libéraux.

Je me souviens des élections de 1974. De nombreux libéraux s'en souviennent aussi avec une pointe de remords. Ils avaient promis de ne jamais imposer le contrôle des prix et des salaires. Ils ont dit que le chef du parti conservateur était un sinistre personnage qui voulait imposer des contrôles de salaires et de prix qui ruineraient l'économie canadienne. Ils avaient certes raison dans une certaine mesure. Ils ont ruiné l'économie canadienne, mais ce n'était pas le parti conservateur qui les a imposés, c'était le parti libéral. C'était le chef du parti même qui, un an avant d'imposer les contrôles, a fait volte-face et les a imposés. En fait, ils ont menti aux travailleurs. C'est le genre de mentalité qui caractérise le gouvernement d'en face. Étant donné leur manque d'intégrité, je ne vois pas comment le député du Yukon peut leur faire confiance sur la question du pipe-line.

● (2152)

M. Nielsen: Je fais confiance au processus parlementaire.

[M. Nystrom.]

M. Nystrom: Le député dit qu'il fait confiance au processus parlementaire. Comment avons-nous pu empêcher le gouvernement d'imposer des contrôles de salaires et de prix par le processus parlementaire? Nous n'avons rien pu faire. Nous avons essayé. Nous nous sommes battus. Il y a eu des manifestations de masse au pays, y compris une des plus importantes qu'on ait jamais vues, certes de mon temps, organisées par les syndicats et les travailleurs qui s'opposaient à cette mesure législative. Des questions ont été posées à la Chambre et il y a eu toutes sortes de débats, mais nous n'avons pas pu les arrêter. Les libéraux étaient majoritaires et ils ne nous ont pas écoutés. Ils nous ont imposé un bill dont nous ne voulions pas. Comment alors pouvons-nous les empêcher de présenter un bill s'ils devaient par malheur être reportés au pouvoir avec une majorité et nous demander dans quelques années de sauver le pipe-line? Quelqu'un peut-il répondre à cette question? Comment pouvons-nous les empêcher? Nous ne le pouvons pas. Si le parti conservateur pense que nous le pouvons, j'aimerais qu'il essaie d'en convaincre la population.

M. Nielsen: La population décidera aux urnes.

M. Nystrom: Beaucoup de nous se souviennent encore du maire Jean Drapeau de Montréal.

Ce sont les deux grandes parties de la motion présentée par le député de Sault-Sainte-Marie. Je dis en terminant qu'il y a deux grandes questions que nous devrions discuter à propos de ce bill à cette étape-ci. L'une est la garantie d'emplois de façon à pouvoir bâtir le Canada d'un bout à l'autre. Il ne faut certes pas oublier ce point de vue. Deuxièmement, trouvons une très petite phrase qui garantisse à la population canadienne qu'elle n'aura à l'avenir rien à déboursier au cas où un consortium privé qui construit un pipe-line passant par notre pays et servant à relier deux parties des États-Unis, se serait laissé dépasser par des coûts qu'il ne serait plus capable d'assumer.

Cela aussi constituerait certainement une demande raisonnable et tout Canadien sensé a le droit d'espérer que le Parlement prendra les mesures législatives qui s'imposent pour la satisfaire. Les défenseurs des sociétés pétrolières tels que le député du Yukon devraient avoir . . .

Une voix: Honte.

M. Nystrom: . . . honte ou peut-être qu'ils prendront un jour la parole au Parlement pour dire: Je regrette, nous aurions dû légiférer pour obtenir ces garanties qui protégeront les citoyens ordinaires car c'est la tâche pour laquelle nous avons été élus.

M. Young: Le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Nystrom: J'espère que vous n'avez pas l'intention de faire de l'obstruction?

M. Young: Non, je tiens tout simplement à poser au député deux questions directes. L'une des choses qu'il a demandé au gouvernement de faire est de garantir des emplois à des Canadiens. Je voudrais lui demander s'il estime qu'il y a un travailleur dans notre pays—ne serait-ce qu'un seul—qui occupe un emploi garanti? En premier lieu, chacun doit travailler. Aucun Canadien n'a de garantie d'emploi. Il prétend que le gouvernement devrait assurer des emplois garantis—sous forme de participation garantie—et il continue en disant qu'il défend les intérêts des petites gens tout en s'efforçant de protéger les contribuables.